



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 13 février 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** au sujet du réaménagement et de l'extension de la Gare Centrale à Luxembourg.

Afin de résoudre les problèmes de capacité actuels en gare de Luxembourg, un projet d'agrandissement de la gare par l'ajout de deux nouveaux quais avec en tout quatre nouvelles voies. Il s'agit d'un chantier d'envergure qui a nécessité la démolition des anciens ateliers CFL afin de libérer la place nécessaire pour l'aménagement des quatre voies supplémentaires. Les deux souterrains d'accès aux quais devront être allongés et pour l'accès entre le quartier de la Gare et le quartier de Bonnevoie, une nouvelle passerelle plus confortable et accessible est prévue au-dessus des voies. Par ailleurs, l'extension de la gare sera complétée par l'aménagement d'un pôle d'échange desservant tous les modes de mobilité terrestre (train, tram, bus, vélos, etc.).

L'aménagement actuel de la gare et des voies ferrées, l'existence d'une seule passerelle à l'aspect plutôt « provisoire » et l'aménagement de la CR 224 et de ses abords le long du chemin de fer ont pour effet une séparation spatiale très forte des quartiers de la Gare et de Bonnevoie.

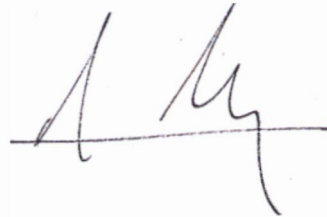
Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

1. **Quel est l'état d'avancement des travaux d'agrandissement de la Gare centrale ?**
2. **Quand est-ce que la nouvelle passerelle sera opérationnelle ? Permettra-t-elle désormais un accès aisé à tous les quais pour les**

personnes à mobilité réduite, en chaise roulante, avec poussette, vélo, etc. ?

3. Quand est-ce que le pôle d'échange avec les bus RGTR du côté de Bonnevoie sera opérationnel ?
4. Est-ce que les passages souterrains seront allongés jusqu'à Bonnevoie afin de permettre également l'accès souterrain de la Gare et des quais depuis Bonnevoie ? Est-ce que d'autres voies de passage sont prévues entre la Gare et Bonnevoie ?
5. Comment le terrain libéré par la démolition des anciens ateliers et non nécessaire à la construction des quatre voies supplémentaires – environ 1 hectare - sera-t-il affecté (accès gare, accueil clients/guichets, petits commerces, immobilier administratif, logements, ...) ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



François Benoy,
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 18 MARS 2019



Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°361 du 13 février 2019 de l'honorable député Monsieur François Benoy, concernant le réaménagement et l'extension de la gare centrale à Luxembourg, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 361 du 13 février 2019 de Monsieur le Député François Benoy

Par la question parlementaire n° 361 du 13 février 2019, l'honorable Député Monsieur François Benoy souhaite s'informer au sujet du réaménagement et extension de la gare centrale à Luxembourg.

Les travaux relatifs au projet de l'aménagement des nouveaux quais V et VI intégrant une restructuration substantielle du plan des voies ont commencé le 17 septembre 2018.

En premier lieu, les voies 11 et 10 sud ont été déposées afin de permettre le prolongement du souterrain sud ainsi que la remise en état de la plateforme ferroviaire et la construction du nouveau quai V dans cette zone. Pendant cette période, la voie 10 nord est restée disponible pour l'exploitation commerciale.

Actuellement, les travaux de prolongement du souterrain nord au niveau du quai V et du souterrain sud avec la galerie technique adjacente à ce dernier, ainsi que les travaux de plateforme ferroviaire concernant les voies 10 et 11 sud sont en cours.

Lors du weekend du 30 au 31 mars 2019, il est prévu de basculer la circulation ferroviaire depuis la partie nord de la voie 10 à sa partie sud, afin de permettre la construction de la partie du tunnel du souterrain nord entre les quais IV et V, ainsi que les travaux de plateforme ferroviaire et la construction du nouveau quai V dans cette zone.

Dans un premier temps, la mise en service commercial (dans l'état brut sans marquise sur le quai et avec équipements et mobilier réduits mais fonctionnels) de la voie 11 sur la moitié en sens longitudinal du nouveau quai V avec ouverture des prolongements des souterrains nord et sud et la création d'un accès provisoire sur la passerelle existante sont prévues pour le mois de décembre 2019. La mise en service complète des quais V et VI aura lieu en décembre 2021.

Parallèlement à l'aménagement des nouveaux quais viennent de débiter les premiers travaux préparatoires concernant l'aménagement du nouveau bâtiment qui abritera les nouvelles installations de contrôle-commande et de signalisation de la tête nord de la gare.

Le projet du remplacement de la passerelle « provisoire » existante vise à remplacer la partie CFL (partie au-dessus des voies ferrées) par une structure définitive entièrement vitrée qui sera raccordée à celle de la Ville de Luxembourg.

Outre la fonction de liaison entre les quartiers de la Gare et de Bonnevoie, la nouvelle passerelle garantira l'accès aisé aux quais par des escaliers et des ascenseurs, ceci notamment pour les personnes à mobilité réduite, en chaise roulante, avec poussette ou à vélo.

La mise en service de la nouvelle passerelle aura lieu en décembre 2021, en même temps que celle des nouveaux quais V et VI.

La gare routière provisoire sur la Rocade de Bonnevoie sera opérationnelle fin 2019.

Le projet ne prévoit actuellement pas de prolongement des passages souterrains jusqu'à Bonnevoie mais uniquement un prolongement vers le nouveau quai VI. La liaison entre les quartiers et vers le nouveau pôle d'échange en bus restera assurée par la passerelle existante, dont la partie enjambant les voies ferrées sera entièrement reconstruite. Néanmoins, afin de pallier à un éventuel problème de capacité sur cet axe, la construction d'une passerelle provisoire devant relier à courte échéance, dès la mise en service partielle du quai V fin 2019, celui-ci aux quais des bus sur la Rocade de Bonnevoie est en cours d'analyse.

Les excédents de terrains libérés par la démolition des anciens ateliers de la gare de Luxembourg et non nécessaires à la construction de nouveaux quais V et VI sont destinés à l'implantation d'un bâtiment voyageurs côté Bonnevoie. Ils seront libérés du chantier de l'agrandissement de la gare centrale au plus tôt en 2024. Parallèlement au projet d'extension de la gare, un appel à projets en vue de définir un groupement chargé de réaliser la programmation, l'aménagement et le dimensionnement du futur bâtiment voyageur sera initié fin 2020 avec la Ville de Luxembourg. Il est ainsi prématuré d'évoquer les affectations de ce bâtiment dans le stade précoce des études.